

COMMUNE DE BRIGNOLES (83170)
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE – MARCHÉ A PROCEDURE ADAPTEE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Commune de Brignoles – Direction de la Commande Publique Hôtel de Ville – 9 place Carami – B.P. 307 - 83177 BRIGNOLES – Tél. : 04.94.86.22.12 - Email : dcp@brignoles.fr

Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.ville-brignoles.fr>

Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale.

Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché : Travaux d'extension du Skate Park en 2 lots au complexe sportif du Vabre.

Mode de passation : Marché à procédure adaptée à passer en application de l'article L2123-1 du code de la commande publique.

Type de marché : Marché de travaux.

Caractéristiques du marché :

Il s'agit de l'extension du skatepark de Brignoles, comprenant 2 espaces : un ensemble street+bowl et un espace kidpark dédié aux enfants et aux débutants.

Ce marché est divisé en 2 lots :

- Lot n°01 « Terrassements, VRD et abords »
- Lot n°02 : « Skatepark en béton »

La mission de maîtrise d'œuvre, lancée par la ville de Brignoles dans le cadre de cette opération, a été attribuée au groupement CONNEXION SPORT URBAIN (mandataire) – 1834 route des Tardy - 73170 Saint Pierre d'Alvey et SEIRI (cotraitant) 3970 avenue de Milan – 66000 Perpignan.

Les travaux sont décrits au Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) de chacun des lots. Les prestations figurent dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F.) de chaque lot.

La durée des travaux est estimée à :

- Lot 1 : Délai EXE préparation : 2 semaines et délai chantier : 7 semaines
- Lot 2 : Délai EXE préparation : 2 semaines et délai chantier : 10 semaines

Classification CPV : 45212200-8 (Travaux de construction d'installations sportives).

Lot 1 : 45112500-0 (Travaux de terrassement) – 45232100-3 (Ouvrages annexes pour canalisations d'eau)

Lot 2 : 45223220-4 (Gros œuvre) 45112500-0 (Travaux de terrassement)

Variantes : Non autorisées

Prestations Supplémentaires Eventuelles (P.S.E.) : Lot 1 : Ligne de pratique supplémentaire
Lot 2 : Ligne de pratique supplémentaire

Clauses d'insertion obligatoires : le lot n°02 comporte des clauses d'insertion obligatoires

Date prévisionnelle de début des travaux : Le commencement des travaux est prévu pour le mois de mars 2024

Code NUTS : FRL05

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Elle n'est pas imposée. Cependant, en cas d'attribution du marché à un groupement d'entreprises, il serait préférable que celui-ci soit conjoint et que le mandataire du groupement soit solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours.

Modalités de financement : Fonds propres

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Date et heure limites de réception des offres : Le 22 janvier 2024 à 17h00

Conditions de participation – Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Possibilité de procédure Document Unique de Marché Européen (D.U.M.E.).

Ce marché est conforme au dispositif d'expérimentation DUME et permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET.

Conditions fixées aux articles, R.2142-1 à R.2142-14 et R.2143-11 et R.2143-12 du code de la commande publique et précisées dans le règlement de consultation. Le candidat devra en particulier fournir :

- Imprimé Cerfa DC1 joint au DCE
- Imprimé Cerfa DC2 joint au DCE
- Attestation sur l'honneur du candidat jointe au DCE et concernant les interdictions de soumissionner visées aux articles L2141-1 à L2141-6 ; L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public.
- Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée si possible d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. En cas de groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des documents énumérés dans cette rubrique
- Qualifications professionnelles et références de travaux similaires

- Les documents relatifs aux **pouvoirs** de la personne habilitée à engager le candidat.

N.B. : Conformément aux dispositions de l'article R. 2143-13 du Code de la Commande Publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais :

1/ d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel à condition que l'accès à celui-ci soit gratuit et, le cas échéant, que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires sa consultation,

2/ d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires à sa consultation et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qui ont déjà été transmis au service acheteur concerné lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables, même si celui-ci ne l'a pas expressément prévu.

Sous-traitance

En cas de sous-traitance, le candidat produit les mêmes documents concernant le sous-traitant que ceux exigés pour lui concernant les capacités professionnelles, techniques et financières.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

- Prix : 40 % -- Valeur technique : 60 %

Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Le dossier peut être consulté et téléchargé gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

Visite sur site facultative : Les candidats pourront librement procéder à la visite des lieux où seront effectués les travaux afin de prendre connaissance des contraintes particulières du chantier. S'ils le souhaitent ils pourront prendre contact avec le responsable de la Direction Etudes, Travaux Neufs et Grands Projets de la commune, Laurent GRANDET par téléphone au 04 94 86 16 06 ou au 06 07 81 20 26 ou par mail à : grandetl@brignoles.fr

Conditions de remise des offres : Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du Code de la Commande Publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de Consultation).

Renseignements d'ordre administratif :

Mairie de Brignoles - Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

Renseignements complémentaires d'ordre technique :

CONNEXION SPORT URBAIN (mandataire) – 1834 route des Tardy – 73170 Saint Pierre d'Alvey Tél : 06 84 76 98 54 – email : info@connexionsporturbain.fr ou seiri34@seiri.fr

Renseignements complémentaires :

Mairie de Brignoles - Direction des Etudes des Travaux et des Grands Projets (DETG) - Bâtiment de l'Urbanisme - Hôtel de Ville - Place Caramy - 83170 Brignoles.

- Directeur du service : Monsieur Laurent GRANDET. Téléphone : 06 07 81 20 26- email : lgrandet@brignoles.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 – 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 - Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.

- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).

- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).

- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.

- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : Le 14 décembre 2023